

# FORÊTS DÉVASTÉES, RIVIÈRES DÉTRUITES, POPULATIONS MENACÉES : L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE L'OR AU GABON HORS DE CONTRÔLE



Interpellation de 62 orpailleurs illégaux saisis avec 400 grammes d'or par les agents de l'ANPN

## INTERPELLATION DE 62 ORPAILLEURS CLANDESTINS PAR L'ANPN À L'EST DE MITZIC

Lors d'une récente descente de l'unité spéciale (CIAR) de l'ANPN, une soixantaine de pilleurs d'or ont été mis aux arrêts dans une zone de non-droit à l'intérieur du permis forestier de SOMIVAB, à l'est de Mitzic, avec la saisie de 400 grammes d'or exploité illégalement au lieu-dit « NGAMA » (zone périphérique des parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo).

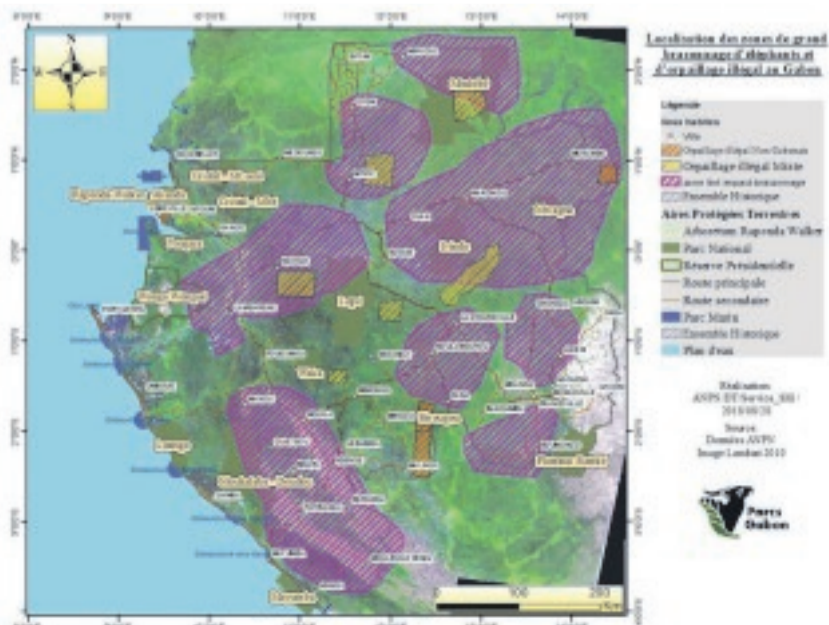
De source locale, ce lieu était un repère de centaines d'immigrés qui se livraient sans scrupule à l'exploitation artisanale de l'or, avec l'aide des riverains, originaires de Mitzic. Les nationalités interpellées étaient des ressortissants camerounais, burkinabé, malien, tchadien, ivoirienne et béninois. Cette opération de débusquage des immigrés clandestins, ordonnée par le ministre des Eaux et Forêts et le Parquet Spécial près le Tribunal de Première Instance de Libreville, fut un franc succès.

Selon les témoignages recueillis auprès des interpellés eux-mêmes, une vaste implication de personnels administratifs gabonais facilite l'arrivée sur le territoire de ces clandestins ainsi que cette exploitation illégale de l'or.

Le seul site de NGAMA hébergerait plus de trois cent (300) immigrés clandestins. Hier, nous parlions de Minkebe, aujourd'hui, il est question de Ngama à Mitzic. Malheureusement, ce ne sont pas les seuls sites où le sol gabonais se trouverait illégalement exploité. Et pour cela, des actions voire des solutions doivent être trouvées afin de freiner ce problème définitivement.

Des efforts considérables restent encore à fournir afin de faire régresser le taux d'orpailleurs illégaux sur le territoire national. Pour le ministre des Eaux & Forêts, le Professeur Lee White «L'or qui quitte notre territoire illégalement devrait plutôt rentrer dans notre réserve stratégique nationale comme police d'assurance à utiliser en période de récession économique, comme celle qu'on vit aujourd'hui liée à la pandémie COVID-19 ».

Pour rappel, le Conseil des Ministres du 19 février dernier a adopté le projet d'ordonnance portant création d'une réserve stratégique d'or en République Gabonaise dans l'objectif d'assurer les avois extérieurs du pays dans la réalisation de certaines opérations courantes, de réaliser une consignation légale et de réaliser sur les marchés extérieurs toute opération financière autorisée par la République Gabonaise. L'Etat entend donc veiller à ce que l'or gabonais contribue activement au développement économique du Gabon plutôt qu'aux groupes de terroristes et criminels transnationaux.



Localisation des zones d'orpaillage illégales au Gabon

## LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ORP, UNE LUTTE SANS FIN

Les orpailleurs clandestins extraient, chaque année, environ une à deux tonnes d'or dans la forêt gabonaise, selon les dernières estimations, soit 20 à 40 fois la production nationale déclarée (55kg en 2020). Le nombre d'exploitants illégaux dans la forêt gabonaise ne cesse de croître, estimé aujourd'hui autour de 5000, pour la plupart des non-gabonais sans titre de séjour dans notre pays.

À ce jour, près de 200 sites d'orpaillage illégaux ont été repérés par l'ANPN. Des immigrés clandestins s'installent progressivement dans nos forêts et pillent nos ressources naturelles. Notre pays subit une ruée vers l'or incontrôlée.

En 2011, le camp d'orpailleurs de Minkébé a dépassé 6000 ouvriers, dont plus de 5000 étaient des immigrés clandestins. L'estimation de l'extraction de l'or était d'environ cinq (5) kg/jour, ce qui équivalait à 100 millions de FCFA par jour, plus de 35 milliards de francs/an qui échappaient à l'économie gabonaise. C'est environ 5000km<sup>2</sup> de notre territoire qui sont devenus à l'époque une zone de non-droit, annexée dans les faits par des ressortissants camerounais.

En fermant le campement de Minkebe, dans l'espoir de résoudre un problème de pillage et de sécuriser notre territoire, les résultats escomptés n'ont pourtant pas été concluants. Ainsi, rapidement les orpailleurs de la zone de Minkébé ont migré dans d'autres régions similaires à Minkébé. Ce sont environ 2000 parmi ces personnes qui se sont installées dans les zones de Ndangui et au Sud de Ndjolé. D'autres encore ont changé de tactique et avaient choisi de pénétrer de nouveau le Gabon depuis le Cameroun (à la frontière rivière Ayina et Kom) en groupes de quinze (15) à cinquante (50) personnes. Après installation sur des gisements d'or, les groupes de criminels se subdivisaient en orpailleurs illégaux et braconniers d'ivoire.



Les orpailleurs clandestins extraient, chaque année, environ une à deux tonnes d'or dans la forêt gabonaise, soit 20 à 40 fois la production nationale déclarée (55kg en 2020).

Près de 200 sites d'orpaillage illégaux repérés par l'ANPN.

## AILLAGE ILLÉGAL :

Courant 2017, une société d'exploitation minière chinoise au Congo, a traversé à plus de 8 km la frontière dans la zone de Youkou, au Sud-Est de Mekambo, à l'abri des regards, pour voler l'or gabonais. D'après les renseignements, cette mine produisait une moyenne de 10-15kg d'or/jour pendant plus de 300 jours, ce qui représente approximativement 250 millions de FCFA / jour, que l'on multiplie par 300 jours, soit une perte pour le Gabon nette d'environ 75 milliards de FCFA. Plusieurs sources confirmeront également l'utilisation massive de mercure dans ce vaste chantier.

Dans le même laps de temps, un autre chantier d'orpaillage illégal plus étendu que le site de Youkou sera identifié par des images satellites fournies par le gouvernement américain au Sud du parc national de Mwagna dans la zone du village Djounou.

Remarquée par les écogardes de l'ANPN en 2017, au sein du parc national et du site RAMSAR de Birougou, une invasion massive d'orpailleurs illicites des pays tels que le Congo, la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Rwanda faisait rage. Ainsi, dans la zone à l'est de la route ralliant les villes de Mbigou et Malinga, une zone d'orpaillage a été dénichée avec plus de 1000 ressortissants étrangers et produisant en moyenne 6 grammes d'or/jour par groupe de deux à trois personnes. A raison de 20.000 FCFA le gramme à cette époque, une valeur financière approchant les 120 millions de FCFA par jour.

Un fait notoire a ensuite fait scandale, c'est l'agressivité des ressortissants congolais (RDC), qui n'hésitaient pas de tirer à vue sur les équipes de l'ANPN. Plusieurs missions d'écogardes, entraînant des échanges de tirs, seront effectuées entre 2018 et 2019 afin de les déguerpir du parc national de Birougou. Ce sont encore aujourd'hui effectivement environ 2000 km<sup>2</sup> du territoire gabonais qui se retrouvent ainsi effectivement annexés.



*Camp d'exploitation illégale de Minkébé (2011)*

Le nombre d'exploitants illégaux dans la forêt gabonaise est estimé aujourd'hui autour de 5000.

On estime entre 10 et 15 kg, la quantité d'or pillée par jour.



*250 grammes d'or pillé par un contrebandier*

## LE PILLAGE, SOURCE DES MAUX GRANDISSANTS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS

Bien encadré, l'orpaillage pourrait constituer un levier de développement local des zones minières et entraîner des retombées socio-économiques importantes, par le biais notamment de la création d'emplois directs et indirects, la réduction du chômage et de la pauvreté pour les populations vulnérables, et des retombées économiques et fiscales aux profits non négligeables.

D'un point de vue sécuritaire, la présence de ressortissants immigrants illégaux installés dans les forêts gabonaises, armés et exploitant nos ressources naturelles représente une menace permanente pour la sécurité nationale, mais également pour la sous-région. Les zones d'extractions illégales de l'or sont sources de convoitise de la part de groupes armés venant de divers horizons et à la recherche de ressources financières à mettre au profit d'organisations terroristes du type Boko Haram ou ISIS. Elle participe au développement de réseaux de trafic d'armes et de drogues qui financent les groupes terroristes.

De plus, la question préoccupante de l'utilisation du Mercure, dont les effets sont connus au niveau international, n'épargne pas notre pays. À cet effet, il est plus qu'urgent d'accélérer les actions visant à maîtriser les activités d'orpaillage, d'adopter un standard national environnemental pour l'exploitation de l'or et de réaliser le monitoring environnemental des écosystèmes aquatiques en vue de protéger notre population contre l'utilisation de ce produit toxique.



*Installation d'un site d'extraction d'or : ici une vue de la destruction des cours d'eau*